



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>41692</b>	De <b>Mme Nathalie Porte</b> ( Les Républicains - Calvados )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > sang et organes humains	<b>Tête d'analyse</b> > Niveau de stock des poches de sang	<b>Analyse</b> > Niveau de stock des poches de sang.
Question publiée au JO le : <b>05/10/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Nathalie Porte interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie à laquelle l'Établissement français du sang (EFS) doit faire face. En effet l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine du pays a pour mission principale l'autosuffisance nationale de produits sanguins. Toutefois, force est de constater que le manque de dons devient critique. Les réserves sont actuellement de 93 000 poches alors qu'elles devraient être à hauteur de 120 000. La crise sanitaire n'a malheureusement pas facilité les dons. Néanmoins, au début du premier confinement la direction générale de la santé avait incité les donneurs à continuer à donner leur sang. Le message était passé puisque nombreux sont les citoyens qui sont allés donner leur sang. Elle lui demande donc ce que le Gouvernement envisage de faire afin d'inciter les donneurs à continuer de donner leur sang.